

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ



Cette formation vous apportera les connaissances juridiques et méthodologiques nécessaires à la sauvegarde et à la stimulation d'une laïcité partagée et réellement appliquée au sein de votre territoire.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation en matière de laïcité
- Sauvegarder à la fois liberté de cultes et neutralité de l'Etat
- Mettre en place une action publique garante des principes républicains de vivre ensemble
- Gérer les contentieux

Public concerné : Élus, Collaborateurs et Agents publics

Formation en distanciel
Durée : 4h00



Financement possible :

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le cadre légal de la laïcité

- La loi de 1905
- Les apports successifs jusqu'à aujourd'hui
- Promouvoir le cadre juridique et une vision claire face aux éventuelles interprétations douteuses

Gérer l'interdiction de subventions aux cultes

- Sauvegarder la liberté de culte : une priorité
- Maîtriser la délivrance de permis de construire et la cessation de terrain pour l'exercice d'un culte

La question de subventions aux associations

- Le cadre juridique des associations cultuelles
- Gérer les associations bénéficiant de financements étrangers
- Démontrer sa bonne volonté dans la lutte contre le clientélisme politicien

La laïcité vécue par les usagers des services publics

- Le cadre juridique de la laïcité dans les services publics
- Déterminer le juste dosage pour sa collectivité entre neutralité et liberté de culte des agents publics et des citoyens par des chartes de la laïcité spécifiques

Réagir activement face aux dysfonctionnements

- Mettre en place des outils de veille
- Se rapprocher des observatoires de la laïcité et/ou u défenseur des droits en cas de situations litigieuses
- Créer des organes de médiation adaptés

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- **Formation en ligne - VisioConférence**
- Présentation académique de la formation
- Quizz : Peut-on accepter ?
Que faire face à ? + débriefing
- Délivrance d'un support de formation

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Questionnaire d'appréciation de la formation
- Attestation de suivi de formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation de poser des questions via une adresse email dédiée